

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

NUMÉRIQUE ET DROIT DU TRAVAIL

Organisations du travail,
dématérialisation, RGPD...

PARIS

MERCREDI
16 MAI 2018

9h00-17h30



NUMÉRIQUE ET DROIT DU TRAVAIL

La révolution numérique bouleverse le monde du travail. Brouillant la frontière entre vie professionnelle et vie privée, elle amène de nombreux collaborateurs à travailler hors lieu et temps de travail. S'inscrivant dans cette évolution sociétale, les ordonnances Macron sont venues renforcer les dispositions de la loi du 8 août 2016. Après le droit à la déconnexion, le nouveau « droit au télétravail » !

Les outils technologiques révolutionnent également la fonction RH. De nouvelles utilisations numériques voient le jour : dématérialisation du bulletin de paie, vote électronique, utilisation des outils numériques de l'entreprise par les organisations syndicales... Comment gérer en toute sécurité toutes ces informations RH collectées ? C'est ce que vient encadrer, sous peine de très lourdes sanctions financières, le Règlement Général sur la Protection Des Données (RGPD) applicable à compter du 28 mai 2018 !

Autant de nouveautés sur lesquelles Liaisons sociales vous propose l'éclairage de nos juristes experts en droit du travail, en droit du numérique, et d'un représentant de la CNIL, avec des témoignages d'entreprises.

Avec les interventions de

Éric BARBRY,

Avocat associé - équipe IP / IT & data protection, Cabinet Racine

Wafae EL BOUJEMAOU,

Cheffe du service des questions sociales et RH | Direction de la conformité, CNIL

Aurélien LOUVET,

Avocat associé, CAPSTAN Avocats

Dimitri MOUTON,

Expert indépendant en solutions de vote électronique, DEMAETER

Jean-Emmanuel RAY,

Professeur à l'université Paris I - Sorbonne et à Sciences Po Paris

Journée animée par

Jean-Emmanuel RAY
et Éric BARBRY

FLEXIBILITÉ PARTAGÉE ET NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

→ Nouveaux besoins, nouvelles organisations du travail

FlexOffice, FlexTime et FlexWork, de nouvelles organisations du travail gagnantes/gagnantes basées sur la confiance, l'autonomie, et la qualité de vie au travail.

→ Droit ou devoir de déconnexion hors temps de travail et au bureau ?

Un an après son entrée en vigueur, quel bilan ? Un nouveau thème de négociation annuelle. Que doit contenir l'accord ? Dans quels cas élaborer une charte ? Exemple de dispositifs de régulation.

→ Le nouveau « droit au télétravail » après la loi de ratification de mars 2018

Critères d'éligibilité, autonomie : les points de vigilance. La nouvelle obligation de motivation de refus. Et le télétravail de gré à gré depuis la loi de ratification. Faut-il formaliser le télétravail occasionnel ?

UTILISATION ET CONTRÔLE DES OUTILS NUMÉRIQUES

→ L'expression par voie numérique

Connexions internet, communications syndicales internes, et externes après les ordonnances de 2017.

→ Surveillance des salariés

Contrôle d'accès biométrique sur les lieux de travail : quelles formalités accomplir ? Géolocalisation. Ce que peut/doit faire l'employeur.

→ La régulation du numérique par chartes

- Charte des bonnes pratiques des systèmes d'information
- Charte administrateur : encadrer la confiance
- Charte du télétravail
- Charte de la déconnexion

COMMUNICATION RH DÉMATÉRIALISÉE

→ Recours au vote électronique simplifié

L'impact de la loi Travail. Les recommandations de la Cnil. Fiabilité et modalités de mise en œuvre.

→ Digitalisation des processus RH

- Contrat de travail dématérialisé : signature et archivage électronique. Quelles formalités respecter ?
- Bulletin de paie dématérialisé et coffre-fort électronique e-Safe. Le salarié peut-il encore s'y opposer ? Quelles conditions pour garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données.

NUMÉRISATION DES DONNÉES DES SALARIÉS

→ RGPD mode d'emploi

Collecte et traitement des données personnelles des salariés, quelles nouvelles obligations réglementaires pour l'employeur ? Les étapes clés de la mise en conformité (logiciel, AIPD, registre de traitements, cartographie des données, information aux salariés... etc).

→ Pouvoir renforcé de la CNIL

Du CIL au DPO, quelles nouvelles obligations ? Rôle et pouvoirs renforcés de la Cnil : réforme de la procédure des sanctions, rehausse du plafond de la sanction pécuniaire.



Retrouvez
toutes les conférences
d'actualité sur



www.wk-formation.fr/conferences



[@LS_Formation](https://twitter.com/LS_Formation)